

Manche

Quotidien Ouest-France du vendredi 12 juin 2020

291 mots

# Des activités pour *favoriser* le retour à l'école

Une convention pour un dispositif proposant des activités sur le temps scolaire, a été signée à [La Hague](#). D'autres suivent.

Trois questions à...

**Nathalie Vilacèque,**

directrice académique de la [Manche](#).

Concrètement, en quoi consiste le dispositif 2S2C (Sport, santé, civisme, culture) ?

Le dispositif propose des activités artistiques, culturelles, sportives, scientifiques, d'éducation au civisme et à la citoyenneté sur le temps scolaire (maternelle, école élémentaire et collège), en articulation avec des intercommunalités. Des animateurs issus des collectivités locales (opérateurs du service civique, secteur associatif, sportif, culturel) encadrent ces activités. Le but est de compléter le temps scolaire, pour faire venir davantage d'enfants à l'école et sur une plus longue période. Ainsi, les familles peuvent reprendre le travail.

Que font les élèves pendant les activités ?

Certains travaillent sur la création de bande dessinée, d'autres sur l'équilibre alimentaire. Les maternelles à [La Hague](#) ont imaginé un projet d'école sur l'arbre extraordinaire dans la littérature et les arts plastiques. Dans le cadre du 2S2C, ils réalisent des arbres avec différents matériaux et cela vient compléter le projet. Des activités sportives et sur le civisme sont aussi développées, notamment en favorisant l'engagement des élèves pour le développement durable.

Dans la [Manche](#), combien d'écoles seront concernées par le 2S2C ?

Pour l'instant, treize conventions ont été signées pour la mise en place de ce dispo-

sitif. On attend 23 conventions supplémentaires. La signature de la convention sert à poser a participation financière de l'État : un versement aux communes de 110 € par jour et par groupe de quinze enfants. Je pense qu'on aura entre 40 et 50 % des écoles de la Manche qui opteront pour le 2S2C.

Marie GENDRON.



Nathalie Vilacèque, directrice académique de la Manche. Archives Ouest-France